SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE CRONENBOURG
5 place Haldenbourg 67200 STRASBOURG
03 88 27 78 54
sps@sps-cronenbourg.fr www.sps-cronenbouurg.fr

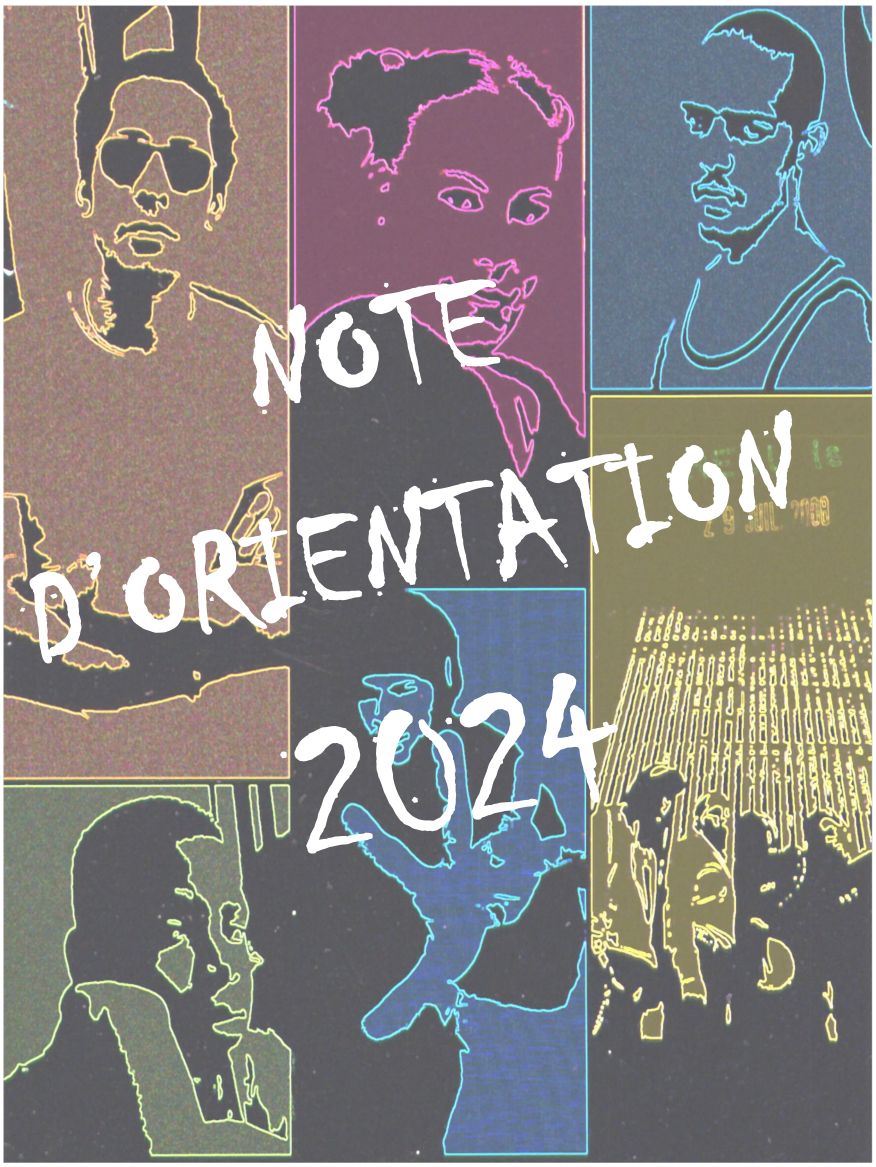

Le projet d'actions éducatives du Service de Prévention Spécialisée de Cronenbourg caractérise à la fois notre conceptualisation du travail éducatif à mener auprès des jeunes en situation de fragilités et les actions concrètes que nous menons au quotidien ou qui s'inscrivent dans le temps plus long du développement social du territoire.

Dans l'œil du cyclone ?

Durant l'exercice 2023, nous nous sommes particulièrement attachés à poursuivre un fonctionnement opérationnel régulier dans le cadre de notre travail de contact et de nos accompagnements éducatifs individuels et collectifs. Nous avons également consolidé notre travail de collaboration avec les établissements scolaires locaux (Collège Sophie Germain et Lycée Marcel Rudloff) et développé nos actions d'accès à l'emploi, en particulier nos chantiers éducatifs et notre partenariat avec la Cité de l'Emploi. Ce travail de base est à poursuivre en 2024 tout en maintenant nos priorités de rajeunissement et de mixité genrée de nos publics.

Nous avons réitéré durant les vacances de Noël et dans le cadre des AFA, l'organisation d'un tournoi de futsal inter quartiers en collaboration avec d'autres services de Prévention Spécialisée de Strasbourg. Nous participâmes aussi pour la troisième année consécutive à l'opération « Quartiers d'été », financée dans le cadre du Contrat de Ville. Cela nous a permis de recruter des postes d'été et de mettre en œuvre de multiples actions d'animations éducatives durant les périodes estivales. Nous poursuivons également notre participation à la Cité de l'Emploi. L'on peut cependant regretter de ne tenir qu'un rôle mineur au sein de cette structure qui se résume exclusivement à orienter des jeunes vers des dispositifs qui malheureusement ne sont souvent pas adaptés aux problématiques rencontrées et qui sont proposés par des structures qui n'ont que peu d'expérience de ce travail de fond. L'axe principal de ce dispositif se fonde sur la mise en relation, parfois sous forme ludique, d'employeurs et de jeunes dans le cadre de divers forums en oubliant qu'un long travail de fond sur la mobilisation et la réactualisation voire le développement des compétences est à réaliser.

Un travail plutôt fructueux avec le bailleur SOMCO dans l'îlot Kepler fût entrepris autour d'une action combinée de mobilisation des habitants pour la réappropriation de leurs espaces collectifs dégradés, dans le cadre d'une lutte contre les squats et de la rénovation des cages d'escalier par nos chantiers éducatifs. Nos liens avec les différents publics restent très inégaux sur le territoire et nous devrons poursuivre nos efforts pour en conquérir de nou-

veaux, tout particulièrement dans les îlots Fresnel et Lavoisier. Un travail avec le bailleur OPHEA est actuellement en cours sur ces territoires en nous appuyant sur l'expérience acquise lors de notre précédent engagement à Kepler.

Cette année, le nombre de contacts, comme celui des **accompagnements éducatifs individuels et collectifs** ont très nettement diminué. Ils s'élèvent actuellement à 1356 pour les contacts, 356 pour les accompagnements individuels et 144 pour les accompagnements collectifs, contre respectivement 3300, 500 et 236 en 2022. Cette diminution des accompagnements s'explique essentiellement par une vacance chronique des postes éducatifs (difficulté de recrutement, instabilité du personnel, formation, arrêts répétés pour longue maladie). En terme de développement social local, nous avons maintenus tout en les consolidant, nos deux axes d'intervention : **la lutte contre le décrochage scolaire** en collaboration avec les deux établissements de secteur, le collège Sophie Germain et le Lycée Marcel Rudloff, et **l'accès à l'emploi** qui reste une priorité pour nos publics.

Le partenariat avec l'Education Nationale s'est progressivement développé. Nous avons réalisé des interventions dans l'ensemble des classes de 6ème sur la prévention du tabagisme. Une intervention sur le sujet du harcèlement scolaire n'a cependant pas pu aboutir. Nous organisons au moins deux fois par semaine des présences sociales lors des récréations au Collège Sophie Germain. C'est l'occasion pour nous de rencontrer et d'établir des relations avec les élèves et de leur proposer des actions collectives en-dehors des temps scolaires : sorties culturelles et sportives, actions citoyennes, séjours de rupture. Nous participons activement à l'opération « Vacances Apprenantes ».
Un travail collectif, en partenariat avec la JEEP, a également été réalisé au Lycée Marcel Rudloff autour de l'animation d'un lieu éducatif d'accueil des élèves au sein de l'établissement. Nous participons régulièrement aux instances de suivi des décrocheurs scolaires. Nous avons également eu l'occasion d'accompagner plusieurs sorties scolaires qui nous ont permis d'établir de premiers liens avec les élèves et les professeurs.

Malheureusement au collège Sophie Germain, la collaboration autour de situations individuelles de difficulté ou de décrochage reste encore bien trop limitée. Elle repose bien plus sur des initiatives individuelles des personnels de la vie scolaire et de quelques enseignants plutôt que sur une volonté institutionnelle forte. Notre proposition de collaboration serait-elle vécue comme une intervention d'ingérence qui renverrait à la direction son incapacité d'assumer ses missions ? Il est fort regrettable pour cet établissement scolaire de se priver ainsi de moyens d'actions complémentaires au moment où justement il est confronté à des défis majeurs : intrusion et explosion d'artifices dans les couloirs, vive réaction de réprobation des parents d'élèves lors de la médiatisation par BFM d'un clips vidéo de rap, pour le moins polémique, réalisé durant les vacances apprenantes et qui vantait une contreculture agressive des quartiers d'exil, incendie de l'entrée de l'établissement durant les émeutes du mois de juin dernier… Dans ce contexte de difficultés l'extension de la Cité Éducative au territoire de Cronenbourg constituerait sans aucun doute un plus particulièrement salvateur.

Il convient durant le prochain exercice de consolider le travail de soutien à la scolarité. En ce qui concerne le Lycée Marcel Rudloff, nous maintiendrons notre travail de lutte contre le décrochage scolaire en participant régulièrement aux instances dédiées à cette problématique. Nous poursuivrons, en collaboration avec la JEEP, l'animation d'un lieu d'accueil et de ressources au sein de l'établissement. Un projet vise le déplacement de ce lieu vers un espace plus central, la cafeteria, qu'il nous reviendra à aménager en associant les lycéens. En ce qui concerne le collège Sophie Germain, notre partenariat reste fragile et mériterait d'être institutionnalisé. Nous avons proposé une convention de partenariat en ce sens. Notre démarche reste cependant sans réponse à ce jour. Nous ne nous faisons cependant plus d'illusion. Cela fait maintenant la cinquième année que la principale nous oppose mielleusement une posture d'évitement. Il ne nous reste plus qu'à attendre patiemment le renouvellement de la direction. Nous poursuivrons bien évidemment le travail régulier de contact et d'accompagnement

des élèves du collège comme nous répondrons avec enthousiasme à toute proposition partenariale émanant des personnels de l'établissement.

Nous avons également redéployé et renforcé progressivement notre action en faveur de l'accès à l'emploi. Nous avons consolidé nos chantiers éducatifs en réétoffant l'effectif des équipes de travail et diversifié nos commanditaires. Un nouveau partenariat avec le Service du Patrimoine Scolaire nous a permis de réaliser d'importants chantiers durant les périodes de congés scolaires. Nous avons également développé un département espaces verts. A coté de la fidélisation des nos anciens commanditaires, nous pouvons fièrement souligner de nouvelles collaborations : l'association Horizon Amitié pour l'entretien de son important patrimoine bâti et les CMS du nord de Strasbourg pour l'entretien de leurs espaces verts. Cet accroissement d'activité a constitué l'opportunité de recruter un second encadrant technique et d'inscrire cette action dans un dynamisme renouvelé.
Il faut également tout particulièrement souligner **un travail partenarial singulier et innovant avec la SOMCO,** bailleur social, qui conjugue une intervention de nos chantiers éducatifs avec une action plus spécifique de travail de rencontre et de mobilisation des habitants autour du projet de réfection de cages d'escaliers squattées et dégradées. Ce travail collaboratif fructueux a fait office de modèle d'intervention concertée et de ce fait a intéressé OPHEA. Un travail partenarial est actuellement en cours sur les îlots Fresnel : rencontre et mobilisation des habitants, réalisation de deux chantiers éducatifs pour la rénovation de l'entrée et de la cage d'escaliers du 11. Une seconde intervention exploratoire vise à renforcer les contacts avec les jeunes squatteurs du 21 rue Lavoisier en prémisse d'un projet d'intervention éducative plus conséquent. Elle inclue également une proposition d'animation en collaboration avec Unis Vers Le Sport dans le cadre de l'action Émergence. Il faut encore souligner le soutien de la création et du développement de l'Association Culturelle des Jeunes du 13 rue Champ de Manœuvre.

Nous avons récemment rejoint **la « Cité de L'Emploi »** en accueil-

lant une médiatrice emploi et en participant activement à la commission opérationnelle de cette structure partenariale ainsi qu'aux actions mises en œuvre : forums, visites d'entreprises, orientation des publics, accompagnements. A travers cette collaboration, c'est également un renforcement notable du partenariat avec la Mission Locale et Pôle Emploi que nous visons. Il est cependant regrettable que notre rôle au sein de cette structure partenariale se limite à « rabattre le gibier » c'est-à-dire à orienter les jeunes vers les différents dispositifs proposés. II est d'ailleurs particulièrement surprenant que des structures communautaristes ou encore peu expérimentées par rapport aux difficultés que rencontrent les publics jeunes en situation de fragilité et qui rencontrent d'ailleurs les plus grandes difficultés à les mobiliser, soient mandatées et grassement financées dans le cadre de cette action. En effet, il ne s'agit pas uniquement de mettre les jeunes en relation avec de potentiels employeurs en usant souvent d'artifices arbitraires (moments de convivialité ou d'animations sportives), mais de développer leurs compétences, tant personnelles que professionnelles, de les aider à prendre confiance en eux, pour dépasser leur statut de victime, les débarrasser de leur propension à l'auto-discrimination afin de leur permettre d'adopter une posture d'acteur responsable de leur devenir. Notre action «Jeunes et Solidaires» qui proposait un parcours éducatifs à des jeunes éloignés de l'emploi sous un statut de volontaire du service civique, était particulièrement adaptée à cette problématique. On a bien du mal à comprendre, malgré les résultats plus que positifs de deux premiers exercices de cette action, le refus du renouvellement de notre agrément d'accueil !

Nous avons également intégré le consortium Émergence qui pilote l'action **CEJ + Jeunes en rupture**. Malgré certaines divergences avec le projet déposé, projet auquel nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion de participer activement, nous avons obtenu des moyens, sous forme d'un poste à mi-temps supplémentaire. Cela nous permet de renforcer nos actions concrètes d'accès à l'emploi qui visent la levée des freins périphériques en favorisant en particulier une ouverture culturelle, le développement des capacités de communication et l'amélioration des relations aux autres et la cons-

truction d'un tissu relationnel afin de permettre l'accès à une autonomie réelle.

L'équipe éducative s'est également progressivement étoffée. En plus des quatre postes éducatifs originels attribués lors du transfert de la compétence de Prévention Spécialisée à l'EMS, nous avons accueillis deux éducateurs techniques, un apprenti ES, une médiatrice pour l'emploi, un ES en professionnalisation et successivement trois éducatrices spécialisées sur un CDI. **Mais cette composition reste fragile** et relève plus d'un bricolage de circonstance que d'une organisation professionnelle à long terme. A l'heure actuelle, un poste éducatif n'est toujours pas occupé et un autre vacant pour arrêt maladie longue durée. Les candidatures sont plus que rares et les professionnels nouvellement recrutés ont une fâcheuse manie de rompre précocement leur engagement. Devant la dévalorisation de la profession, sa reconnaissance plus que limitée et encore la faiblesse de la rémunération en fonction des compétences exigées (la maigre prime de la comtesse ne résout en aucun cas cet aspect financier), cette situation n'est pas prête à évoluer d'autant que les établissements de formation professionnelle peinent à compléter leurs promotions et ont tendance en conséquence à réduire drastiquement leurs critères d'admission.
Dans ce contexte de pénurie, **l'accueil systématique de stagiaires et de professionnels en alternance** (apprentissage et professionnalisation) constitue un enjeu majeur pour établir de premières relations et fidéliser ainsi de futurs collaborateurs.
Le renouvellement rapide de l'équipe est également problématique puisque les transmissions des pratiques et des expériences professionnelles, très spécifiques à notre intervention de Prévention Spécialisée et peu abordées en formation initiale, ne sont assurées que trop partiellement. La poursuite de **l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques** devrait faciliter la transmission de nos pratiques aux jeunes professionnels et assurer la cohésion de notre fonctionnement interne.

Malheureusement cet exercice 2023 a également connu quelques écueils.
Suite à des divergences de plus en plus marquées tant sur le sens

poursuivi que sur les pratiques collaboratives quotidiennes, **nous avons mis fin à notre partenariat avec Logiservices pour nouer une nouvelle collaboration avec l'ETTI ALTAÏR** plus proche de nos préoccupations et de nos secteurs d'activités. Ce partenariat contraint, institué par la circulaire DGEFP/DAS n° 99/27 du 29 juin 1999, reste cependant structurellement insatisfaisant puisque la fonction d'employeur que nous exerçons pleinement ne nous est pas reconnue ! Aussi cette circulaire mériterait d'ailleurs un réexamen et un profond réaménagement afin de l'ajuster aux conditions réelles de mise en œuvre d'actions de mobilisation autour d'une activité professionnelle en direction des jeunes en situation de fragilité. L'idéal consisterait bien évidemment à solliciter pour notre structure un agrément d'association intermédiaire ou encore de créer en collaboration avec les autres associations de Prévention Spécialisée une instance dédiée. Le CLAPS pourrait d'ailleurs en constituer le cadre. Cette configuration aurait l'avantage d'allier une plus grande souplesse de fonctionnement à la pleine valorisation de la singularité de notre action éducative de Prévention Spécialisée.

D'autre part **le financement de nos chantiers reste problématique.** Alors que toutes les autres structures d'insertion par l'économie bénéficient de larges aides financières pour la prise en charge du salaire des usagers (jusqu'à 70% pour certaines situations), nous ne bénéficions, en dehors de la prise en charge de nos postes d'encadrants par le FSE, d'aucun allégement du coût salarial des participants jeunes de nos chantiers éducatifs. Dans un environnement où règne en maître la loi du marché, tant pour nos commanditaires privés et associatifs que publics qui nous soumettent de plus en plus systématiquement aux règles d'appel d'offre, il nous est indispensable pour rester concurrentiel, de mobiliser des ressources complémentaires de fonctionnement. Ces compléments de financement ont été sollicités dans le cadre du FSE et du contrat de ville.

Nos chantiers éducatifs sont actuellement en danger. Le nouveau programme FSE+ 2021-2027 s'était initialement engagé à financer un second poste d'encadrant technique et à nous attribuer un bud-

get de fonctionnement qui nous aurait permis d'entretenir notre matériel actuel et d'envisager l'acquisition de nouveaux équipements. Or le service FSE de l'EMS a largement revu son engagement à la baisse. Actuellement la subvention attribuée ne nous permet même plus de couvrir le financement du second poste ni de disposer du moindre budget de fonctionnement ! Cette situation catastrophique nous contraint à constater un large déficit fonctionnel auquel il nous faudra trouver une alternative pérenne. Deux solutions à court terme pourraient être envisagées. Celle d'une part de solliciter le complément de financement indispensable dans le cadre du contrat de ville, celle d'autre part d'intégrer pour toute ou partie, nos chantiers éducatifs, qui relèvent d'ailleurs fondamentalement d'une action éducative, dans le financement global de nos actions de Prévention Spécialisée. Une option, à plus long terme, viserait la modification du statut de notre agrément pour que nous puissions intégrer le champs des structures d'insertion et bénéficier ainsi d'un cofinancement sur salaires versés aux jeunes. Pour rappel, nous ne profitons actuellement d'aucune aide sur la masse salariales des jeunes. Cette absence de cofinancement est d'autant plus préoccupante que le recours à l'ETTI a sensiblement augmenté le coût de la masse salariale des jeunes puisque leurs rétributions s'alignent sur un SMIC d'intérim.

Le manque cruel de locaux est particulièrement alarmant. Notre équipe éducative est plus qu'à l'étroit dans le logement du 5 Haldenbourg. L'élargissement de notre espace de travail apparait comme vital. Le réduit que nous occupons actuellement n'est pas accessible aux publics à mobilité réduite et largement sous-équipé en sanitaires. Ces nouveaux espaces complémentaires permettraient à l'équipe éducative de déployer ses actions afin d'assumer pleinement ses missions. Une grandUne période d'émeutes au début de l'été a profondément marqué le quartier par d'importants dégâts matériels et notamment l'incendie d'une école primaire et des dégradations au collège Sophie Germain. Cronenbourg a été le quartier le plus touché de l'agglomération strasbourgeoise. Des squats, lieux de deal et appropriation des espaces par dégradation des parties communes d'immeubles restent

des problématique récurrentes. Les contacts avec certains jeunes deviennent difficiles. Notre légitimité d'intervention est remise en cause et contestée par certains qui s'affirme comme leader dans le quartier. Il nous est reproché de ne pas être issu du quartier ou encore de ne pas être de confession musulmane ou encore noirs… donc de ne pas être semblable et ainsi dans l'incapacité de nous conformer au désidérata des jeunes. C'est la première fois que cette position, certes encore minoritaire, est aussi clairement exprimée. Le conflit entre Israël et le hamas risque très fortement de constituer un autre prétexte de contestation et d'affrontement. Sommes-nous actuellement dans l'œil du cyclone ? Bien que nos possibilité d'action soient limitées et qu'il revient à l'État de prendre les mesures indispensables pour assurer la sécurité de tous les citoyens et la cohésion de la Nation, il est primordial pour nous, devant le renforcement de cette hostilité, de ne pas baisser les bras et d'occuper le terrain. Le travail partenarial avec les bailleurs sociaux autour des points de squat revêt ici toute son importance.
Dans ce contexte agité, **les séquences d'analyse des pratiques** constituent un enjeu primordiale. Elles nous permettent d'analyser le contexte générale de notre intervention et de définir une approche commune des problématiques salle pour des activités de groupes, des vestiaires et douches pour les jeunes qui œuvre sur nos chantiers éducatifs ainsi que des espaces de stockage des matériels et matériaux, s'avèrent indispensables. Notre sollicitation, formulée voila bientôt deux années, est malheureusement dramatiquement restée lettre morte !

Le climat social connaît de fortes fluctuations. **La situation globale est particulièrement préoccupante**. autour **d'une posture de neutralité active et engagée**. Il nous est ainsi possible de porter un regard critique sur notre modèle sociétal infiltré par une bienpensance béate, un multiculturalisme heureux, une mondialisation galopante, une pratique trop courante de l'excuse et une victimisation outrancière des jeunes qui les empêche d'accéder à un statut d'acteur responsable. Elles nous permettent de déconstruire certains discours d'évitement, de confort, d'aveuglement naïf ou encore de clientélisme à court terme afin de construire des pratiques

éducatives d'accompagnement autour de la valorisation de notre société, de la promotion et de l'assimilation de nos valeurs républicaines, démocratiques et laïques et de lutte contre les radicalisations et la tentation d'un séparatisme civilisationnel.

Alors que les enjeux sociétaux sont majeurs et le péril en la demeure fort important, on ne peut que fortement regretter la position pour le moins expectative de l'EMS : aucune politique jeunesse clairement définie, aucun positionnement par rapport aux perspectives proposées à la Prévention Spécialisée. Cette attitude relève d'une forte propension à la procrastination et obscurcie toute vision d'avenir de la Prévention Spécialisée. Nous avons subit un audit par le cabinet ASDO comme si nos différents projets d'actions et rapports d'activités annuels très détaillés et argumentés n'avaient aucune incidence, nous inondant par la-même de contraintes purement administratives d'une consultation dont nous nous serions bien passés. Et pour quels résultats ? En_dehors d'une présentation très présentation très succincte, nous sommes actuellement sans aucune information sur les conclusions de cette étude et les préconisations de cet audit.

On ne peut qu'une fois encore déplorer **l'absence de relation opérationnelle avec notre administration de l'EMS**. En-dehors d'une unique rencontre avec l'équipe éducative en 2023, les rapports restent très lointain et relèvent d'une stricte gestion financière. Cette situation est bien regrettable d'autant que nous nous trouvons en pleine procédure d'évaluation externe pour le renouvellement de notre agrément d'autorisation d'ouverture et confrontés à un projet de redéploiement auquel nous ne sommes bien évidemment aucunement associés.

SPS– NOTE D'ORIENTATION 2024 - NOVEMBRE 2023